EDITION 2021

48 binômes architectes / enseignants en Auvergne Rhône-Alpes
Appel à candidature

En 2021, le Ministère de la Culture poursuit l'action des JNA.

Avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes (DRAC), les Maisons de l'architecture de l'Isère et d'Auvergne, coordonnent la 4e édition des JNA pour les Jeunes «***Archi Pédagogique***» dans la région. Ces actions sont réparties sur le territoire et réalisées avec l'ensemble des partenaires et acteurs de la médiation, notamment les Maisons de l'Architecture (MA), les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), les Villes et Pays d'Art et d'Histoire (VPAH), les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture (ENSA), les Conseils Régionaux de l'Ordre des Architectes (CROA), les associations, les collectifs et les architectes.

La thématique de cette année s'articule autour du **vivre ensemble**.

L'objectif est de sensibiliser et développer la connaissance de l'architecture, en révéler la dimension culturelle et transdisciplinaire, découvrir l'espace architectural de proximité par le cheminement, développer la créativité et aiguiser le regard des jeunes.

1/ COORDINATION REGIONALE DES MAISONS DE L'ARCHITECTURE POUR LES JNA POUR LES JEUNES EN AUVERGNE RHONE-ALPES

Répartition des 12 départements de la région pour la coordination par les Maisons de l'architecture :

MA Auvergne : Ain (01) , Allier (03), Cantal (15), Loire (42), Haute-Loire (43), Puy-de-Dôme (63).
MA Isère : Ardèche (07), Drôme (26), Isère (38), Rhône (69), Savoie (73), Haute-Savoie (74).

2/ APPEL À CANDIDATURE AUVERGNE RHONE ALPES OUVERT À 2 À 6 GROUPES OU CLASSES PAR DÉPARTEMENT

Les classes sont mobilisées par les DSDEN et les DAAC des 3 Rectorats Grenoble, Lyon et Clermont Ferrand.
Les MA Auvergne et Isère, coordonnent chacune les actions dans 6 départements, avec 1 architecte intervenant pour chaque classe, Soit 48 projets au total dans les 12 départements d'Auvergne Rhône-Alpes.
Les MA Auvergne et Isère ont notamment pour mission de mobiliser les intervenants, de mettre en relation et de coordonner les binômes.
Les 2 MA coordinatrices du projet sont également chargées de verser aux intervenants architectes et/ou structure une rémunération forfaitaire prévue par la DRAC.
Chaque intervenant ne réalisera qu'une ou deux actions afin d'encourager une bonne répartition des acteurs sur le territoire.
Les MA Auvergne et Isère organiseront la rencontre des binômes architectes et enseignants ou structures d'accueil, ainsi qu'une réunion préalable pour présenter le dispositif aux intervenants architectes le 15 octobre dans leurs locaux respectifs.
Chaque action comprendra deux interventions : un parcours avec l'outil cartographique et une séance pour la réalisation de maquettes ou de collages.
Lors de deux demi-journées, un architecte intervient auprès des jeunes.
1-Observation d'un espace à proximité de l'école ou du lieu d'accueil. Quels bâtiments y trouve-t-on et qui les utilise ? Comment sont-ils construits ? Comment s'y sent-on ?... Restitution de ce cheminement sur la cartographie.
2-Les jeunes conçoivent, par groupe, des maquettes à une échelle prédéfinie ou des collages de petites architectures contemporaines qu'ils imaginent pour l'espace étudié pendant la visite.

3/ CALENDRIER DES ACTIONS

> Le 15 octobre : lancement officiel de l'opération dans les MA Auvergne et Isère. Présentation du dispositif aux intervenants. Validation des binômes et communication aux médias.
> Réalisation des deux interventions en classe ou en atelier entre le 15 octobre et fin décembre 2021.
> Restitution des projets par les intervenants par une fiche action sur ArchipédagogiE.
> Mise en ligne des projets sur le site : http://www.archipedagogie.org/.
> Réalisation d'un temps fort selon les productions effectuées : dans la classe, dans l'établissement, ou dans un autre lieu d'exposition.

4/ COMMENT PARTICIPER ?

Si vous souhaitez participer aux JNA pour les jeunes 2021, et vous inscrire, merci de bien vouloir en informer simplement la Maison de l'architecture avec laquelle vous serez en relation par mail à l'une des adresses suivantes:
MA Isère : contact@ma38.org
MA Auvergne : maison.architecture.auvergne@orange.fr
Les candidatures des intervenants, des classes et des ateliers, seront retenues dans la limite des 48 actions dans la région Auvergne Rhône Alpes.

5/ POUR DÉCOUVRIR L'ÉVENEMENT

> http://www.archipedagogie.org/jnac

©m'A Isère / Damien Royer